

## COMMENT BIEN TRIER ?

## TRIER C'EST FACILE, BIEN TRIER C'EST UTILE !

AVANT DE JETER, PENSEZ À  
NE PAS GASPILLER !



### LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les **déchets de cuisine**, les **petits déchets de jardin** et d'**autres déchets** tels que les mouchoirs en papier ou les essuies-tout.

#### DÉCHETS DE CUISINE



- Restes de repas
- Épluchures
- Aliments périmés déballés
- Filtres, marcs de café, sachet de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ...

#### PETITS DÉCHETS DE JARDIN



- Fleurs fanées
- Herbes
- Petits déchets végétaux

#### AUTRES DÉCHETS



- Mouchoirs en papier
- Serviettes et nappes en papier
- Essuie-tout
- Litières végétales biodégradables

### LES BONS GESTES :

- Retirez les emballages avant de jeter vos aliments périmés ! Barquettes et ravieres en plastique tels que beurre, charcuterie ou fromage... sont des erreurs de tri.
- Pas de sac en plastique !
- Films et sacs en plastique: si propres, déposez-les au recyparc; si sales, jetez-les dans les ordures ménagères.
- Non, aux litières minérales **non-biodégradables** ! Seules les litières végétales (à base de bois) sont acceptées.



### LES ERREURS À NE PAS FAIRE : ATTENTION AUX INTRUS !



- Langes
- Serviettes hygiéniques, tampons périodiques
- Ouate, lingettes, cotons-tiges (sauf si tige en bois)
- Cheveux, poils
- Litières minérales **non-biodégradables**
- Textiles
- Sacs d'aspirateur
- Sacs et films en plastique
- Barquettes et ravieres en plastique
- Pots de fleurs
- Piles
- ...

ET N'OUBLIEZ PAS LES COLLECTES SÉLECTIVES :  
P/C, PMC, VERRE ET LE RECYPARC.



### BON TRI : PAS DE SAC EN PLASTIQUE

### TRUCS ET ASTUCES POUR UN BON TRI À LA MAISON :



- Emballez vos organiques dans un sac à pain, du papier journal ou sac biodégradable (voir logo ci-contre)
- Si vous utilisez un bac, placez 1 ou 2 feuilles de papier journal dans le fond
- Laissez circuler l'air autour de vos déchets organiques
- Ne mettez pas de sacs en plastique
- Ne jetez pas des déchets trop chauds ou trop humides
- Limitez la durée du remplissage à votre domicile à maximum 2 semaines

### UNE HÉSITATION ?

[www.monbadgeadechets.be](http://www.monbadgeadechets.be) ou contactez le N° Vert 0800 11 387